



ETA 110 – Éthique de l'environnement (3 cr.)
Premier cycle, baccalauréat ou certificat
Plan de cours – Automne 2014
Lundi, 13 h à 15 h 50
Local A4-377

Enseignant : Alain Létourneau, professeur
Bureau : Longueuil, bureau principal : local L1-12731
Sherbrooke, bureau partagé : local A5 218
Téléphone : **450 463 1835, ou 819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>
Moodle :

CIBLE(S) DE FORMATION

Cerner les relations entre éthique et environnement : clarifier les critères d'évaluation afin de s'orienter dans les débats écologiques actuels; intégrer les éléments précédents dans son agir personnel ou professionnel en contexte démocratique.

CONTENU

Grandes étapes du développement de la pensée environnementale contemporaine. Différentes approches en éthique de l'environnement (anthropocentrisme fort et faible, biocentrisme, écologie profonde, écospiritualité, écoféminisme, écologie sociale, pragmatisme). Enjeux de représentation de l'être humain et de la nature dans la prise de décision. Politiques publiques, groupes environnementaux et politiques environnementales des entreprises. Responsabilité dans les relations à la nature et à autrui, aux générations futures. Éthique écologique et naturalisme moral. Rôle des différentes espèces et concept de valeur intrinsèque/instrumentale. Les contextes contemporains de prise de décision, groupes de pression et lieux de gouvernance.

PROBLÉMATIQUE

Comme il est indiqué dans la description de l'annuaire, reproduite dans les paragraphes ci-dessus, la réflexion éthique s'est développée dans plusieurs directions et a pris la forme de plusieurs courants, même si on ne peut pas dire qu'elle soit encore devenue quelque chose comme un courant dominant

dans notre société. Il est important de connaître ces débats, et aussi de savoir les situer dans l'horizon plus vaste du développement de la pensée environnementale. Cette pensée est liée à l'histoire des problèmes environnementaux et à nos pratiques; nous pourrions le voir en nous penchant sur les devanciers surtout en contexte nord-américain (fin XIX^e- début XX^e siècle).

Au niveau pédagogique, et compte tenu de la matière à traiter, il n'est pas souhaitable de se rabattre uniquement sur un cours magistral. Nous avons de plus intérêt à mettre ici en jeu une pluralité d'approches et de perspectives. C'est pourquoi quatre ou cinq équipes (en fonction du nombre de personnes, équipes de cinq) seront formées qui devront choisir l'un des thèmes proposés pour un travail écrit à remettre, lié à une présentation en classe, qui auront lieu en fin de semestre.

Parmi l'ensemble des thèmes qui ne seront pas sélectionnés comme travail d'équipe, le professeur fera des choix pour couvrir ces derniers au mieux en cours de route; une version revue et complétée du plan de cours sera donc déposée sur le site Moodle de la classe peu de temps après que les choix d'équipes seront définitifs. Ceci est un cours d'introduction et tout ne peut pas y être traité.

Livres et outils à se procurer. Le cahier de textes est obligatoire et disponible chez Photadme (A8 151). Un site web Moodle permet d'accéder à d'autres textes pouvant être choisis pour les travaux; on y a accès (par Moodle 2) en utilisant son CIP et mot de passe. Des ouvrages ont été de plus commandés à la librairie de la coopérative, pavillon multi; leur achat est recommandé.

Liste de thèmes pour les travaux en équipe
1. John Muir et Gifford Pinchot, deux approches diamétralement opposées?
2. Aldo Leopold et l'éthique de la terre. Les commentaires de J. Baird Callicott
3. Rachel Carson, la prise au sérieux de la pollution. Qu'en est-il aujourd'hui?
4. La problématique de l'extensionnisme légal depuis « Should Trees Have Standing? » de Christopher Stone
5. Le radicalisme écocentrique : Arne Naess et ses critiques
6. Les positions sur la valeur intrinsèque de la nature : bio ou écocentristes
7. Théorisations économiques pouvant être situées dans la conception utilitariste
8. La gauche écologique radicale : Murray Bookchin
9. L'éthique de la responsabilité d'Hans Jonas et le principe de précaution
10. La perspective du catastrophisme éclairé, Jean-Pierre Dupuy
11. Manières de dépasser la polarisation : Catherine Larrère, Émilie Hache, Virginie Maris
12. La perspective de la gouvernance environnementale régionale, étude de cas dans le domaine de la forêt, de l'eau, de la biodiversité, des « ressources naturelles », autre.
13. Les climatosceptiques et l'état de la discussion sur le climat
14. Problèmes de justice climatique comme justice intergénérationnelle – et/ou comme justice planétaire

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu	
	Parties du cours	Participations étudiantes spécifiques, textes ou travaux à rendre
Lundi 8 septembre	Le plan de cours et l'approche pédagogique. Introduction à l'éthique environnementale	
15 septembre	Les transcendantalistes et leurs suites. Émergence de la préoccupation en Amérique.	
22 septembre	Perspective historique sur la problématique environnementale au Québec dans les années 1970 : un film de l'ONF	
29 septembre	Échange avec les équipes sur les requêtes raisonnables que représente chaque travail considéré.	Réunions d'équipe. Définition du thème retenu. Discussion sur le partage de tâches. Planification des tâches à venir pour chacun.
6 octobre	Les premiers penseurs du mouvement environnementaliste	Seconde partie de travail en équipe. Remise au professeur en fin de séance d'une version finale du thème, des noms des participants et du partage de tâches.
13 octobre	Semaine de relâche	
20 octobre	Questionnements sur la valeur en éthique environnementale	Remise du premier travail écrit (40%). Troisième réunion d'équipes. Le but de la rencontre est de faire le point sur ce qui a été fait et sur ce qui reste à faire en planifiant le travail.
27 octobre	Quelques auteurs incontournables et quelques questions phares	
3 novembre	Les diverses approches philosophiques en présence	
10 novembre	Économie et environnement. Sens de la requête de soutenabilité	
17 novembre	Les décroissants devant le développement durable	
24 novembre	L'éthique devant les changements climatiques : questions actuelles	
1 décembre	Suite sur les thèmes mentionnés dans la liste.	Présentations des équipes
8 décembre		Présentations des équipes
15 décembre		Présentations des équipes Remise des travaux finaux par les équipes

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Nous voulons à la fois permettre aux personnes d'exprimer et développer leur propre pensée, et favoriser un travail en équipe réellement constructif. Par des stratégies coopératives, nous prenons les moyens d'éviter de faire subir aux gens des comportements peu équitables. Ainsi, la pondération tient compte à la fois de l'effort collectif et des composantes individuelles dans l'évaluation. Si plus de points sont en fin de compte accordés dans ce cours pour les parties individuelles, c'est simplement pour éviter tout phénomène d'abus du travail en équipe. Une fois arrivés dans les milieux professionnels, nous sommes aujourd'hui de plus en plus requis de savoir travailler en équipe, alors il faut apprendre à s'organiser et à régler les problèmes. Le présent cours offre une occasion de développer vos habiletés à cet égard dans une approche pratique.

1. Parmi les textes rendus disponibles pour le présent cours sur le Moodle et dans le cahier de textes, ou disponibles ailleurs et sur accord du professeur, les personnes en choisiront un qui sera analysé, présenté et discuté dans un travail écrit.
2. Des équipes seront constituées au début de la session, sur une base volontaire, et au besoin le professeur pourra aider à boucler les équipes.
3. Parmi les options disponibles pour les travaux d'équipe (voir **Liste...** ci-dessus), un choix sera fait et annoncé par les équipes au professeur le 6 octobre.
4. Chaque équipe devra structurer son travail en raison de contributions individuelles, et ces contributions s'inscriront dans une perspective collective cohérente. Un partage de tâches sera explicitement effectué et consigné en fin de travail écrit, sur une page séparée; une première version en sera donnée le 30 septembre, signée par les membres. La version finale est attendue le 6 octobre
5. Chaque travail d'équipe sera présenté en fin de session à la classe.
6. On s'attend à des travaux d'équipe de vingt à vingt-cinq pages, et à une présentation en classe de 30 minutes suivie d'une période d'échanges de 10 minutes.
7. Toute équipe pourra par ailleurs fournir un avis d'auto-évaluation du travail de ses membres. Les membres de l'équipe signeront alors une feuille ou chacun attribuera une note aux autres pour leur participation individuelle ainsi qu'à eux-mêmes. Cet avis sera pris très au sérieux par le professeur qui visera l'équité dans son évaluation.
8. Distribution des points. Le travail individuel remis au professeur (40% de la note finale). Dans le travail d'équipe : les parties individuelles telles que définies dans le partage de tâches (20%), la planification et la distribution des tâches comme telles (10%), la cohérence et la richesse du travail d'ensemble (20%), et la présentation finale en classe (10%).

Critères d'évaluation

1. Pour le travail individuel, les critères sont les suivants. *Au plan formel*, le texte sera conforme aux attentes habituelles (écriture, renvois conformes, page couverture, courte bibliographie, une douzaine de pages en tout). L'auteur et le texte traités seront brièvement présentés, le problème discuté sera identifié ainsi que les principaux arguments à l'appui. Le travail nous dira aussi comment procède l'auteur pour traiter son problème. *Au plan de la qualité*, le travail sera clair, cohérent et bien structuré. Il rendra compte de manière suffisante du contenu de la discussion qui y est mise en jeu. Il sera muni également de commentaires personnels adéquats, soit tout au long soit à la fin.
2. Le thème du travail d'équipe aura été bien cerné. La distribution de tâches sera explicite, lisible en fin de travail et suffisamment équitable, elle sera expliquée aussi en introduction du travail remis. Ce sera aux équipes de définir la pluralité d'aspects sous laquelle leur thème

peut être traité. Des exemples et explications seront toutefois donnés en classe pour aider à structurer le travail.

3. Les parties individuelles seront évaluées selon des critères formels et de qualité identiques à ce qui est mentionné en 1. La partie collective sera évaluée en fonction de sa cohérence d'ensemble, de la complémentarité de ses parties, de sa valeur prise globalement. La présentation finale du travail en classe: les critères sont la qualité des supports et appuis, le fait de cerner les points importants et de les expliquer de manière suffisante (power point, extrait de vidéo, textes distribués, power point, etc.)

Exemples de points d'appui pour distribuer les tâches. Souvent un thème de travail peut être regardé au plan de son *histoire*; quelqu'un de l'équipe peut regarder cet aspect. Tout thème demande une *recherche de sources*, qu'on peut diviser en plusieurs genres : *sites web* valables, *revues* en ligne ou en bibliothèque, *monographies*, *thèses*; à condition de vouloir s'y mettre rapidement, quelqu'un peut se charger de cela, et cela peut être partagé. Si deux ou trois auteurs sont concernés par un thème, ces auteurs peuvent être partagés entre les membres. Quelqu'un peut assumer la tâche de coordination des réunions et de faire le suivi des rendus. Un autre peut se charger de faire de brefs rapports de réunion distribués à tous par la suite. Quelqu'un peut prendre pour tâche d'assurer la correction française des documents finaux. Quelqu'un peut prendre en charge le support visuel, le power point; certaines personnes peuvent se partager la présentation en classe ou tous peuvent décider de participer.

Ce ne sont là que quelques exemples de partages de tâches qui sont possibles et valables dans une équipe; cela va dépendre à chaque fois du thème et des forces des personnes. On aura ainsi une liste de noms à la fin du travail écrit avec ce qui a été fait par qui, chaque personne pouvant avoir plus d'une tâche. Ne vous privez pas d'exprimer vos forces et même vos faiblesses dès le début, si vous voulez que l'équipe vous intègre au mieux!

Importants détails techniques, à lire attentivement. *Quand vous décidez de distribuer une feuille en classe, en prévoir le nombre de copies requises et les apporter. Si vous voulez qu'on projette une feuille ou un power point sur écran, me l'envoyer au moins 24 heures à l'avance par courriel.*

Tous les travaux écrits, plans ou feuilles à distribuer, power points etc., seront envoyés **par courriel** au professeur au moins 24 heures à l'avance, à Alain.Letourneau@Usherbrooke.ca.

Prière de respecter la forme suivante dans le *nom de votre fichier*: T1 (ou 2, 2a, 2b...) **NomPrénom2014ETA110.doc**. Par exemple, votre fichier attaché du travail (en Word uniquement svp) s'appellera T1LétourneauJean2014ETA110.doc. Un plan attaché s'appellerait par exemple T1PLétourneau....doc ou .ppt. Ceci facilite la manipulation des dossiers et leur évaluation. Les travaux individuels corrigés seront retournés à votre adresse courriel individuelle.

Pour le travail collectif, il importe de faire l'envoi du travail final au professeur avec le titre **Travail d'Équipe final**, et de mettre *tous les membres de l'équipe en cc*. Trouvez-vous un nom d'équipe, par exemple cela deviendrait un T1EquipeClimat2014ETA110.doc. En faisant l'envoi en CC à vos membres, par un simple répondre à tous, le travail pourra être rendu corrigé à toute l'équipe.

Toutefois, l'équipe ne recevra que les commentaires et critiques s'adressant à toute l'équipe; un envoi séparé sera fait aux personnes concernant leur contribution à l'équipe et son évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- H.-S. Afeissa (ed.). *Éthique de l'environnement*. Nature, valeur, respect. Paris, Vrin, 2007.
- Robin Attfield, *Environmental Ethics*. Cambridge (UK), Polity Press, 2003.
- Murray Bookchin, *Une société à refaire*. Montréal, Écosociétés, 1993.
- Dominique Bourg, Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique*. Le citoyen, le savant et le politique. Paris, Seuil, 2010.
- Andreas Brenner, *Manuel d'éthique de l'environnement*. De la théorie à la pratique. Fribourg, Academic Press, 2010.
- Peter G. Brown et Jeremy J. Schmidt, *Water Ethics*. Foundational Readings for Students and Professionals. Washington, Island Press, 2010.
- J. Baird Callicott, *Éthique de la terre*. Paris, Éditions Wildproject, 2010.
- Rachel Carson, *Printemps silencieux*. Paris, Éditions Wildproject, 2009 (1962).
- Catherine Choquette et Alain Létourneau, (dir.). *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2008.
- Patrick Curry, *Ecological Ethics*. An introduction. Cambridge, Polity Press, 2011.
- Ariane Debourdeau, *Les grands textes fondateurs de l'écologie*. Paris, Flammarion, 2013.
- Éric Duchemin (éd.), *La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques*. Montréal, Éditions Vertigo, 2011.
- Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé*. Paris, Seuil, 2002.
- Robin Eekersley, *The Green State*. Rethinking Democracy and Sovereignty. Cambridge, MIT Press, 2004.
- Ralph Waldo Emerson, *The annotated Emerson*. David Mikics ed. Cambridge (MA), Belknap Press at Harvard University Press, 2012.
- Robert F. Durant, Daniel J. Fiorino & Rosemary O'Leary, *Environmental Governance Reconsidered*. Challenges, Choices, and opportunities. Cambridge, MIT Press, 2004.
- Stephen M. Gardiner, Simon Carney, Dale Jamieson et Henry Shue (ed.), *Climate Ethics*. Essential Readings. Oxford, Oxford University Press, 2010.
- James Garvey, *Éthique des changements climatiques*. Paris, Éditions Yago, 2010.
- Olivier Godard (dir.), *Le principe de précaution* dans la conduite des affaires humaines. Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1997.

Juliette Grange, *Pour une philosophie de l'écologie*. Paris, Pocket, 2012.

Émilie Hache, *Ce à quoi nous tenons*. Propositions pour une écologie pragmatique. Paris, Les empêcheurs de penser en rond/La découverte, 2011.

Dale Jamieson (ed.), *A Companion to Environmental Philosophy*. Oxford, Blackwell, 2003.

Dale Jamieson, *Ethics and the Environment*. An introduction. Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

Hans Jonas, *Le principe responsabilité*. Paris, Flammarion, 1990 (1979).

Hans Jonas, *Pour une éthique du futur*. Paris, Payot et Rivages, 1998 (1992).

David Keller (ed.), *Environmental Ethics : the Big Questions*. Malden (Ma), Wiley-Blackwell, 2010.

Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique. Paris, Seuil, 2001.

Catherine Larrère, Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature*. Pour une philosophie de l'environnement. Paris, Aubier, 1997.

Bruno Latour, *Politiques de la nature*. Comment faire entrer les sciences en démocratie. Paris, La découverte, 1999.

Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables*. Tr. J.-M. Le Clézio, Paris, Flammarion, 2000.

Alain Létourneau, « Figures et importance de « l'expertise environnementale » dans la presse écrite », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 10 mai 2014, consulté le 09 juillet 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14702> ; DOI : 10.4000/vertigo.14702.

Ib., « Les théories de la gouvernance. Pluralité de discours et enjeux éthiques », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors série 6 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 09 novembre 2009. URL : <http://vertigo.revues.org/index8891.html>. Consulté le 03 décembre 2009.

Ibid., « Les normativités en gouvernance : cas spécifique de l'environnement », dans M. Maesschalck (ed.). *Éthique et gouvernance*. Les enjeux actuels d'une philosophie des normes. Georg Olms Verlag, Hildesheim-Zurich-New York, 2009, p.221-236.

Ibid., «Le concept de *Wirkungszusammenhang* chez Dilthey et sa signification éthique et herméneutique pour la gouvernance de l'eau», dans Janos Kelemen, Jean Ferrari et Gregory Harmati (dir.). *Le même et l'autre*. Identité et différence. Actes du XXXI^e colloque international de l'ASPLF, Budapest, Paris, Vrin, 2009, p. 649-654.

Ibid., « La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement », *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 8 no. 2, octobre 2008 (<http://vertigo.revues.org/index5253.html>).

Ibid., «Gouvernance et gestion intégrée de l'eau par bassins versants: problématique et

Requêtes d'une communication consensuelle », ds C. Choquette et A. Létourneau (dir.). *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Québec, éditions Multimondes, 2008, p. 203-225.

Andrew Light & Eric Katz (ed.), *Environmental Pragmatism*. Londres, Routledge, 1996.

Virginie Maris, *Philosophie de la biodiversité*. Petite éthique pour une nature en péril. Paris, Buchet-Chastel, 2010.

J. R. McNeill, *Du nouveau sous le soleil*. Une histoire de l'environnement mondial au 20^e siècle. Paris, Champ Vallon, 2010 (2000).

Ben A. Minteer, *The landscape of Reform*. Civic Pragmatism and Environmental Thought in America. Cambridge, MIT Press, 2006.

Ben A. Minteer & Robert E. Manning, *Reconstructing Conservation*. Finding common ground. Washington, Island Press, 2003.

Arne Naess, *Vers l'écologie profonde*. Paris, Éditions Wildproject, 2009.

Arne Naess, *Écologie, communauté et style de vie*. Paris, Dehors Éditions MF, 2008.

Bryan G. Norton, *Searching for Sustainability*. Interdisciplinary Essays in the Philosophy of Biology. Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Bryan G. Norton, *Sustainability*. A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management. Chicago, University of Chicago Press, 2005.

Holmes Ralston III, *A New Environmental Ethics*. The next millenium for Life on Earth. New York, Routledge, 2012.

Philippe Squarzoni, *Saison Brune*. Paris, Delcourt, 2012 (roman graphique).

Philip W. Sutton, *The environment, a sociological introduction*. Cambridge, Polity Press, 2007.

David Suzuki, avec Amanda McConnell, *L'équilibre sacré*. Redécouvrir sa place dans la nature. Montréal, Fides, 2003.

Henry David Thoreau, *Walden ou la vie dans les bois*. Paris, Gallimard, 1922 (1854).

Yvette Veyret et Pierre Pech, *L'homme et l'environnement*. Paris, PUF, 1993.

Galareh Yvard-Djahansouz, *Histoire du mouvement écologique américain*. Paris, Ellipses, 2010.

II. QUESTION DU DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE ET DE LA CROISSANCE

Yves-Marie Abraham, Louis Marion, Hervé Philippe, *Décroissance versus développement durable*. Montréal, Écosociété, 2011.

Julian Agyeman, *Just Sustainabilities*. Policy, Planning, and Practice. Londres et New York, Zed Books, 2013.

Paul Ariès, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*. Paris, La découverte, 2010.

Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde. *Développement et changement climatique*. Washington (D.C.), Pearson, 2010.

Denis Bayon, Fabrice Flipo, François Schneider, *La décroissance*. Dix questions pour comprendre et en débattre. Paris, La découverte, 2010.

David Colle (dir.), *Quelle croissance?* Paris, PUF, 2011.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*. Nairobi, 1987. Disponible http://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_%C3%A0_tous_-_Rapport_Brundtland

Herman E. Daly, Kenneth N. Townsend (ed.), *Valuing the Earth*. Economics, Ecology, Ethics. Cambridge (Ma), MIT, 1993.

Herman Daly, *Beyond Growth*. The economics of sustainable development. Boston, Beacon Press, 1996.

John Dryzek, David Downes (et alii.), *Green States and Social Movements*. Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany, & Norway. Oxford, Oxford University Press, 2003.

Barry C. Field, *Natural Resource Economics*. Long Grove (Ill.), Waveland Press, 2008.

Willi Fuchs, *Wachsen ohne Wachstum*. Weniger Ressourcen, bessere Technik, mehr Wohlstand. Munich, Hanser, 2011.

Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt (dir.), *Développement durable et participation publique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.

Roger Guesneries, Nicholas Stern, *2 économistes face aux enjeux climatiques*. Paris, Le Pommier, 2012.

Tim Jackson, *Prospérité sans croissance: la transition vers une économie durable*. Bruxelles, De Boeck, 2010 (2009).

Philippe Jurgensen, *L'économie verte*. Comment sauver notre planète. Paris, Odile Jacob, 2009.

Serge Latouche, *Le pari de la décroissance*. Paris, Fayard, 2006.

Alain Létourneau, « Pour une éthique de l'environnement inspirée par le pragmatisme : l'exemple du développement durable », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10

Numéro 1 | 2010, URL : <http://vertigo.revues.org/9541>.

Alain Létourneau, « Développement durable et dilemmes éthiques », *Éthique et développement durable*. Institut de formation de l'environnement (IFORE), Paris, Éd. L'Harmattan, 2010, p 37-48.

François Macebo, *Le développement durable*. Paris, A. Colin, 2010.

Harvey L. Mead, *L'indice du progrès véritable : quand l'économie dépasse l'écologie*. Ste-Foy, Éditions MultiMondes, 2011.

Dennis Meadows, Donella Meadows, Jorgen Randers, *Les limites à la croissance* (dans un monde fini). Le Rapport Meadows, 30 ans après. Montréal, Écosociété, 2013 (2004).

Elinor Ostrom, *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources*. Bruxelles, De Boeck, 2010 (1990).

Elinor Ostrom, *Understanding Institutional Diversity*. Princeton (NJ), Princeton University Press, 2005.

Christian Parenti, *Tropic of Chaos*. Climate Change and the New Geography of Violence. New York, Nation Books, 2011.

Nicolas Ridoux, *La décroissance pour tous*. Lyon, Parangon, 2006.

Assen Slim, *Le développement durable*. Paris, Le cavalier bleu, 2008.

Peter Sloterdijk, « Impératif catégorique et impératif absolu », dans Le collegium international, *Le monde n'a plus de temps à perdre*. Appel pour une gouvernance mondiale solidaire et responsable. France, Les liens qui libèrent, 2012, p. 53-64.

Marie-Claude Smouts (dir.), *Le développement durable*. Les termes du débat. Paris, A. Colin, 2008.

Jacques Theys, Christian de Tertre, Felix Rauschmeyer, *Le développement durable, la seconde étape*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010.

Peter A. Victor, *Managing without Growth*. Slower by Design, not by Disaster. Cheltenham (UK), Edward Elgar, 2008.

Franck-Dominique Vivien, *Le développement soutenable*. Paris, La découverte, 2005.

Edwin Zaccai, *25 ans de développement durable, et après?* Paris, PUF, 2011.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.